

Post du député Germain Mugemangango sur sa page FB le 18 janvier 2022

Le Gouvernement Wallon (PS-MR-ECOLO) est-il en train de mettre discrètement en place une "loi pandémie" régionale? C'est la question à laquelle je réponds à la presse ce matin.

Ce matin, le parlement wallon sera amené à se pencher sur un projet de décret apportant quelques modifications au Code wallon de l'action sociale et de la santé. Parmi les modifications, des mesures facilitant et harmonisant les conditions d'agrément et de subventions pour le secteur de la promotion de la santé. Des dispositions qu'attendait le secteur depuis de longues années.

Seulement voilà... Dans ce projet de décret, des articles "pandémie" ont été insérés notamment pour:

- accorder les pleins pouvoirs au Gouvernement en cas de situation d'urgence sanitaire.
- imposer via les inspecteurs d'hygiène, les médecins et les infirmiers de l'Agence pour une vie de qualité (Aviq) des traitements préventifs ou curatifs à une personne suspectée d'être contagieuse ou à une partie voire la totalité de la population francophone si l'état d'urgence sanitaire est déclaré.
- Donner une amende ou une peine de prison en cas de refus de suivre les directives gouvernementales ou des inspecteurs de l'Aviq.
- Collecter et partager avec quiconque le Gouvernement jugera utile vos données à caractère personnel comme votre nom, adresse, profession, activités pendant l'incubation de la supposée maladie.
- Vous interdire d'aller au travail ou en collectivité.
- Rentrer chez vous sans votre consentement pour adopter toute mesure nécessaire pour désinfecter les lieux ou mettre à mort un animal suspecté d'être contagieux par exemple.

Sur base des ces dispositions le gouvernement wallon pourrait par exemple imposer une vaccination obligatoire aux soignants ou à toute la population. Et ce, sans aucun débat préalable. C'est inacceptable !

C'est une véritable prise d'otage que la ministre de la santé, Christie Morreale (PS) fait en procédant de la sorte. Si le secteur de la promotion de la santé veut avoir des changements importants et majeurs pour son avenir, alors il faudrait accepter de s'asseoir sur les droits Humains. Ce chantage politique est inacceptable.

Le PTB ne laissera pas passer ça sans rien dire et fera tout ce qu'il peut pour que ces articles soient retirés du projet de décret afin que le secteur de la promotion de la santé puisse avoir accès à ces changements sans devoir sacrifier les droits démocratiques des citoyens.

Source :

[https://www.facebook.com/germain.mugemangango/posts/10159839608554339?__cft__\[o\]=ZXNvzeUTXd992O905AhaFIIzPJGyu26oyOu5ljI6nXw72xEOFZ-qx5FRPV7nx7aEtektNGYB-hWKc1Awf-6f3oHUyqbdgW2jhjITokluKgS_hzhwtxyL56B4iUj5R1lx5M&__tn_=%2CO%2CP-R](https://www.facebook.com/germain.mugemangango/posts/10159839608554339?__cft__[o]=ZXNvzeUTXd992O905AhaFIIzPJGyu26oyOu5ljI6nXw72xEOFZ-qx5FRPV7nx7aEtektNGYB-hWKc1Awf-6f3oHUyqbdgW2jhjITokluKgS_hzhwtxyL56B4iUj5R1lx5M&__tn_=%2CO%2CP-R)